



1^{er} Championnat de France de Kayak Sport Adapté



Du 8 au 10 avril 2011 à Uzerche (19)





MOT DU COMITE D'ORGANISATION LOCAL

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,

La Fédération Française de Sport Adapté a confié l'organisation des Championnats de France 2011 de Canoë-Kayak, au club de Canoë-Kayak d'Uzerche (CKU) et à l'association sportive et culturelle de Faugeras.

Cette manifestation se déroulera sur la Base de la Minoterie les 8, 9 et 10 avril 2011.

Elle rassemblera près de 150 athlètes, 100 accompagnateurs et coaches, 20 arbitres, 80 organisateurs.

Le championnat de France de Canoë-Kayak décerne les titres de Champions de France en première division, moins de 17 ans, séniors, vétérans, féminins et masculins. En ce qui concerne la deuxième et troisième division (dans les mêmes catégories), un titre de Champion Fédéral sera attribué.

Chaque sportif s'inscrit dans la division suivant son niveau, ses capacités physiques et mentales.

Au-delà du résultat sportif, les championnats de France permettent de découvrir une région, une ville, de voyager, de découvrir un environnement, de rencontrer l'autre, de passer un week-end en toute convivialité.

Bienvenue à tous,

Le Comité d'Organisation.

PRESENTATION DE LA VILLE D'UZERCHE

Dans un méandre de la vallée de la Vézère, Uzerche s'élève majestueusement au sommet d'un éperon rocheux.

Résolument tournée vers le tourisme, Uzerche propose une large palette d'activités culturelles et sportives.

L'exceptionnelle richesse architecturale du centre ancien se traduit par le célèbre dicton : « Qui a maison à Uzerche à château en Limousin ».

Le parcours du patrimoine permet de découvrir les nombreux édifices qui composent ce patrimoine unique.

Pour les amateurs d'activités la station Sports Nature de la Minoterie propose : canoë-kayak, raft, escalade, tir à l'arc, VTT.

Le label "Village Étape" récompense la qualité et la diversité des commerces et des services proposés aux visiteurs.

Succombez aux plaisirs de la table chez nos restaurateurs qui font de la gastronomie régionale un véritable bouquet de saveurs.

Le Canoë Kayak Uzerche



Le Club de Canoë-Kayak d'Uzerche, ou C.K.U, est une section du Foyer Culturel et Sportif d'Uzerche : Association d'éducation populaire de loi 1901 affiliée à la Fédération des Associations Laïques, F.A.L.

La section Canoë-Kayak est affiliée à la Fédération Française de tutelle depuis 1983 ; elle est labellisée « Point Canoë Nature », et reconnue comme « Ecole Française de Canoë-Kayak » par la FFCK.



Le Club gère depuis 25 ans la Base de loisirs de la Minoterie labellisée « Station Sport Nature » Pays d'Uzerche par le Conseil Général en 2009. Les pagayeurs évoluent dans un cadre propice au développement de la discipline et des sports de pleine nature en générale. Une structure au service de l'animation : Un premier bâtiment a été rénové en 1990 par la municipalité d'Uzerche. Ses adhérents, et en général tous les publics accueillis, disposent d'une structure bien adaptée à la pratique des activités sport nature et en particulier pour les activités nautiques tels que le canoë-kayak et ses disciplines associées.

Le club est adhérent à la FFCK, FFCO , FFME , LEP, et à la FFSA.

COMITE D'ORGANISATION LOCAL

Président : Christophe Einsargueix / Olivier Bouny

Vice Président : Daniel Devaud

Coordinateur général : Michel Trico

Directeur de courses : Marc Brossard

Responsable du chronométrage et des calculs : Philippe Larivière

Trésorière du COL : Sophie Bourel

Responsables des juges : Violaine Hubert et Laurence Léonard

Gestionnaires généraux de la manifestation : Véronique Saubion et Alain Merpillat

Secrétaire adjointe : Sandrine Chanourdie

Traceur-élaborateur des parcours : Pierre Portais

Responsable sécurité sur l'eau : Mathias Besse

Responsable sécurité, accès secours, site et parking : Philippe Joy

Responsable équipe sanitaire : Jacqueline Clavel

Responsable inauguration, officiels et partenaires : Thierry Delage

Responsable restauration : Nancy Lassechère

Responsable contacts clubs : Samantha Merpillat

Responsables logistique : Benoît Lassechère et Jean Philippe Rome

Responsables animation : Mathieu Charliac et Louis Bouchiat

Responsable sonorisation : Emilien Gorce

Responsable communication : Laurence Léonard

Contacts :

Michel Trico : 06-87-23-35-92

Marc Brossard : 05-55-73-02-84

PROGRAMME PREVISIONNEL

Vendredi 8 avril 2011

- 14h00-17h00 : accueil des participants et confirmation des inscriptions. Bassin sécurisé ouvert.
- 15h30 : formation, sensibilisation et intégration des éducateurs volontaires dans l'équipe d'arbitrage.
- 17h30 : cérémonie d'ouverture.
- 19h30 : réunion des entraîneurs, chefs d'équipes.
- 20h : dîner.

Samedi 9 avril 2011

- 8h30 - 9h00 : réunion des arbitres, échauffement.
- 9h - 12h00 : début de la compétition toutes catégories.
- 12h - 13h30 : déjeuner.
- 14h - 18h00: compétition toutes catégories.
- 18h15 : remise des médailles et récompenses.
- 19h00 : réunion coach.
- 20h30 : soirée de gala.

Dimanche 10 avril 2011

- 8h30 : réunion des arbitres, échauffement.
- 9h - 12h00 : Echauffement et suite des compétitions toutes catégories.
- 12h30 : remises des médailles et récompenses.
- 13h30 : distribution des paniers repas.

Ce programme est un prévisionnel et l'organisation pourra le faire évoluer notamment en fonction des conditions météorologiques ...Vendredi 8 avril 2011

INFORMATIONS GENERALES

Peuvent participer à cette compétition tous les licenciés FFSA de 2010/2011.

La licence compétitive est obligatoire. Les inscriptions doivent être validées par le Comité Régional et le Comité Départemental de votre association.

Accueil des Délégations :

L'accueil des associations et de leurs sportifs se fera le vendredi 8 avril 2011 de 14h à 19h à la Station Sport Nature Pays d'Uzerche 19140 Uzerche.

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves et à la restauration.

Une vérification des engagements sera effectuée : tout sportif ne présentant pas sa licence et son certificat médical se verra refuser l'accès à la compétition.

Restauration – Hébergement :

Les repas se prendront à la base de la Minoterie le vendredi soir et le samedi midi.

Le repas de gala ainsi que la soirée du samedi se dérouleront à la salle des fêtes d'Uzerche.

Le repas du dimanche midi sera distribué sous forme de plateau-repas.

| | |
|--|------|
| Forfait sportif et accompagnateur (repas et inscription) Repas du vendredi soir au dimanche midi | 65 € |
|--|------|

L'hébergement ainsi que les petits déjeuners sont à la charge des équipes. Vous trouverez les informations sur les hébergements à l'Office du Tourisme :

- Tél. : 05-55-73-15-71
- e-mail : ot.uzerche@wanadoo.fr
- site internet : www.pays-uzerche.fr

Enregistrement des inscriptions :

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Aucun remplacement d'un athlète par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

Les dossiers seront enregistrés à partir de la date de réception des dossiers.

Ces documents devront être envoyés au plus tard à l'adresse du COL : **le 28 février 2011**

Canoë Kayak d'Uzerche
« Championnat de France Canoë Kayak Sport Adapté »
Station Sport Nature Pays d'Uzerche
19140 Uzerche

Passé ce délai, nous ne garantirons pas la confirmation des inscriptions. En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après le 20 mars 2011. Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier incomplet sera renvoyé et non traité.

PRECISIONS TECHNIQUES

Site sportif

- Station Sport Nature Pays d'Uzerche.
<http://www.vezerepassion.com> / Email : contact@vezerepassion.com

Liste des épreuves :

- Epreuves officielles ouvrant droit à un titre :
 - Le slalom.
 - La course en ligne.
 - La vitesse.
 - Le Boarder cross.
- Epreuve libre :
 - Challenge de la commune.

Catégories d'âges :

Le championnat est ouvert à toutes les catégories d'âges.

| | | |
|----------|-------------|---------------------|
| Espoirs | 8 -17 ans | Année 2000 - 1995 |
| Seniors | 18 - 34 ans | Année 1994 - 1977 |
| Vétérans | + de 35 ans | Année 1976 et Moins |

Regroupement de catégories :

En général on appliquera la règle suivante : un minimum de 3 compétiteurs par catégorie. La décision des regroupements de catégories sera prise sur proposition du Président du Jury, et validée par le Directeur Technique National (ou son représentant) et le Directeur Sportif Fédéral Canoë Kayak (ou son représentant).

Réclamations et procédure disciplinaire :

Le jugement des épreuves s'effectue sous la responsabilité d'un Juge Arbitre de la fédération de tutelle habilitée par le DSF (ou le jury de course : DTN, CTN, DSF, représentant des ...). Les juges de lignes (CEL) ou de portes (Slalom) utilisent des fiches manuscrites pour notifier leur jugement lors des passages.

Le responsable d'équipe ou son représentant, peut porter réclamation par écrit auprès du Président du Jury 10 minutes maximum après la fin de chaque manche d'épreuve. Une décision sera prise au maximum 30 minutes après la clôture de la série d'épreuves concernées.

Le Jury de litige est composé : du Président du Jury, d'un Juge de porte non concerné par la réclamation et du DSF ou son représentant.

Le jury se réserve le droit de disqualifier un participant pour tout acte dangereux (si ce dernier ne respectait pas les consignes). D'autres actes délictueux pourraient être retenus comme motif de disqualification (injures, violence, ...)

Titres décernés :

Le titre de Champion de France sera décerné en division I uniquement et dans les seules épreuves des disciplines sportives ouvertes lors de ce championnat. En divisions II et III, seront décernés, aux mêmes conditions, des titres de Champions Fédéraux.

REGLEMENTS SPORTIFS

- **Principes généraux :**

Les sportifs désirant participer au Championnat de France, devront justifier de leur participation à au moins une compétition régionale ou inter régionale lors de la saison sportive en cours. Pour les sportifs issus d'une région où aucun championnat régional n'est organisé, où bien n'ayant pu participer à l'une de ces compétitions, une demande de dérogation sera formulée au Directeur Sportif Fédéral (par courrier ou courriel).

Départs et arrivées :

Les départs s'effectuent arrêtés, bateau tenu par la bosse arrière. Une horloge, un feu « vert » ou un « bip » sonore peut marquer le départ. Une zone d'échauffement accessible est à la disposition des concurrents. A l'arrivée une zone calme est délimitée à proximité d'un débarcadère aménagé.

Chronométrage :

Le chronométrage s'effectue idéalement au moyen de cellules photoélectriques installées au départ et à l'arrivée des parcours. Un doublage manuel sera réalisé.

Engagements :

Les participants pourront s'engager dans l'ensemble des épreuves proposées

- **Règlement du Slalom**

Le Slalom adapté en kayak consiste à parcourir un tracé jalonné de portes ou bouées (D3) à descendre ou à remonter selon la couleur et dans un temps imparti le plus court possible. La spécificité de cette discipline est dans la conduite de son embarcation. La navigation slalomée demande une mémorisation du parcours, des changements de trajectoire, des anticipations de placement du bateau, une utilisation le cas échéant des courants ...

Les compétiteurs pourront, s'ils le souhaitent, passer un test de classements le vendredi après-midi dans différentes divisions afin qu'ils puissent s'exprimer au mieux de leurs capacités et concourir contre des compétiteurs de niveaux similaires.

Division d'inscription :

Points de repère pour inscrire un compétiteur dans une division :

- Un compétiteur de division 1 navigue en bateau fermé type slalom en fibre ou en polyéthylène de type rivière et gironné.
- Un compétiteur de division 2 ne peut naviguer en K1 fermé type slalom en classe 2. Il utilise le Sit on Top (type Taïki ou SX de DAG) et est à l'aise en classe 2.
- Un compétiteur de division 3 navigue uniquement en Sit on Top et ne peut pas vraiment (ou n'a jamais évolué en eau-vive et en classe 2).

Division 1 et 2 :

Le parcours de classe 2 (passage trois maximum) il doit durer au minimum 1min30sec.

Le tracé : il comporte 14 portes maximum avec 4 rouges minimum. La hauteur des fiches est de 30 cm (hauteur d'un Sit on Top). Une porte ratée équivaut à 100 s de pénalité. Un écart d'1min30sec entre chaque bateaux est prévu.

En D2 : le parcours en classe 1 passage 2 le tracé comporte entre 8 à 10 portes et 2 rouges.

Division 3 :

Le parcours est sur une zone d'eau calme. Le tracé peut être composé de 6 à 8 portes définies par des bouées.

Ordre de passage :

Dans chaque division, l'ordre de passage est tiré au sort en 1^{ère} manche. En D1 et en D2, pour la deuxième manche l'ordre sera décroissant en fonction des résultats de la 1^{ère} manche.

- **Règlement de la course en ligne (CEL) et vitesse :**

La Course en ligne consiste à amener son bateau d'un point à un autre le plus rapidement possible et en confrontation directe avec d'autres bateaux. Des lignes d'eaux sont placées sur une zone d'eau calme, et selon les distances une ou plusieurs bouées peuvent servir de repères pour un virage. Selon la discipline, course de fond et d'endurance (1 000 – 500 mètres) ou course de vitesse (200-50 mètres), les qualités nécessaires sont une propulsion efficace combinée avec une bonne gestion des efforts selon les distances à parcourir.

Tests de divisions :

Les compétiteurs seront classés dans différentes divisions afin qu'ils puissent s'exprimer au mieux de leur capacité et concourir contre des compétiteurs de niveaux similaires.

Pour cela il est nécessaire d'évaluer un minimum les capacités techniques et physiques des participants.

Techniquement, il faut naviguer en bateau directeur type descente, CEL pour s'inscrire en D1, et de naviguer en K-Mer pour s'inscrire en D2.

Division d'inscription :

Division 1 : Tous les concurrents s'engageant avec des bateaux directeurs type descente, CEL. Epreuve de 1000m en CEL et de 200m en vitesse.

Division 2 : Tous les concurrents s'engageant avec des K-Mer. Epreuve de 1 000m en CEL et de 200m en vitesse.

Division 3 : Tous les concurrents s'engagent sur des bateaux monotypes. Epreuve de 500m en CEL et de 50m en vitesse.

Ordre de passage :

Les départs se font par vagues de plusieurs bateaux selon les possibilités des sites d'accueil. Des demi-finales et finales peuvent être organisées si la durée de l'épreuve le permet pour la D1 et D2, sinon les temps effectués sur les séries déterminent le classement final.

- **Règlement du Boarder Cross**

L'épreuve consiste à parcourir une distance le plus rapidement possible. Les départs se font par vague de 4 à 10 bateaux selon le nombre d'inscrits sur un parcours de 150 à 200 m comprenant une zone d'eau calme puis le franchissement d'une glissière où seul un bateau peut passer. La ligne d'arrivée est à environ 50 mètres en aval de la dite glissière.

Tous les compétiteurs participants aux épreuves de **D1 et D2** du jour précédant peuvent s'inscrire à cette épreuve. A la suite du premier passage, un nombre déterminé de bateaux, les meilleurs temps

auront la possibilité de continuer l'épreuve en réalisant une seconde manche ou quart de finale, demi-finale et ce jusqu'à la finale ...

Après le départ, les bateaux ont le droit de se toucher, se croiser : c'est l'esprit même des départs groupés en confrontation directe. Seul des mouvements de pagaies en direction des autres concurrents ou touchant le corps des athlètes pourraient amener le juge arbitre à sanctionner un concurrent.

- **Règlement du challenge de la ville d'Uzerche**

L'épreuve est destinée à un public qui ne peut être autonome dans la conduite des embarcations et qui a besoin d'un éducateur à bord de l'embarcation.

Le binôme ainsi créé, à bord d'une embarcation biplace peut s'inscrire sur cette épreuve challenge et se déroulera à la suite des épreuves D3 Slalom et D3 CEL.

Les personnes chargées d'accompagner les concurrents ne peuvent aider l'embarcation à se propulser et doivent prendre en charge uniquement la stabilité et la direction du bateau. Pour ce faire, leurs pagaies doivent rester continuellement immergées.

TABLEAU SYNTHETIQUE DES EPREUVES

| | Slalom | | | Course en Ligne | | | Epreuve "OPEN" BOARDER CROSS | | | Challenge |
|------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| | | | | Sprint | Fond | | | | | |
| Division | Division 1 | Division 2 | Division 3 | Division 1 « Vitesse » 200m « Endurance » (avec virage) 1000m | Division 2 « Vitesse » 200m « Endurance » (avec virage) 1000m | Division 3 « Vitesse » 50m « Endurance » (avec virage) 500m | Division 1 | Division 2 | Division 3 | Pas de division |
| Types de bateaux | Libre | Monotype Fourni par l'organisateur si besoin | Monotype Fourni par l'organisateur si besoin | Libre | Monotype (Kmer) Fourni par l'organisateur si besoin | Monotype Fourni par l'organisateur si besoin | Libre | Monotype Fourni par l'organisateur si besoin | Monotype Fourni par l'organisateur si besoin | Libre |
| Titres décernés | <u>D1 Champion de France</u> D2, D3, Champion Fédéral | | | <u>D1 Champion de France</u> D2, D3, Champion Fédéral | | | D1 Champion Fédéral D2 Champion Fédéral D3 Champion Fédéral | | | Pas de titres |
| Caté. | Espoirs / Seniors / Vétérans | | | Espoirs / Seniors / Vétérans | | | Espoirs / Seniors / Vétérans | | | Pas de catégories |
| | | | | | | | | | | Epreuve facultative (vivement conseillée). A destination des publics non autonomes dans la pratique. |

FICHE ASSOCIATION

A renvoyer pour le 28 février 2011 à :
Canoë Kayak d'Uzerche
« Championnat de France Canoë Kayak Sport Adapté »
Station Sport Nature Pays d'Uzerche
19140 Uzerche

Identité de l'association :

| | | |
|-------------------------|-------------------------------|--|
| <u>N° affiliation :</u> | <u>Nom de l'association :</u> | <u>Nom du responsable de la délégation, personne à contacter :</u> |
| <u>Tél.:</u> | <u>Adresse :</u> | <u>Code postal – Ville :</u> |
| <u>Fax :</u> | | |
| <u>Courriel :</u> | | |

| Description | Prix Unitaire | Nombre | Total |
|---|-------------------------------|--------|-------|
| Forfait Sportif/ | <input type="checkbox"/> 65 € | | |
| Forfait Entraîneurs/ Accompagnateurs | <input type="checkbox"/> 65 € | | |
| TOTAL : | | | |

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros (à l'ordre du COL du Championnat de France Canoë Kayak 2011) et d'un chèque de caution pour les dossards d'un montant de 20 Euros

N° de chèque:..... de la banque:

LIEU : DATE:.....

ENGAGEMENTS

A retourner au COL pour le 28 février 2011

| | |
|---|--|
| N° d'affiliation | |
| Nom de l'association | |
| Nom, Prénom et n° de licence des accompagnateurs Taille Tee-shirt (M-L-XL-XXL) | |

| N° licence | NOM et Prénom | Caté. | Date de naissance | Sexe M/F | Div. | Taille Tee-shirt | Epreuves | | | | |
|------------|---------------|-------|-------------------|----------|------|------------------|----------|---------|-----------|---------------|-----------|
| | | | | | | | slalom | Vitesse | Endurance | Boarder cross | Challenge |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |

| | |
|----------------------------|------------------------------|
| <u>Visa de la Région</u> : | <u>Visa du Département</u> : |
|----------------------------|------------------------------|

Attestant de la participation des joueurs à un championnat local dans la division d'engagement National

FICHE AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné,

Représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, l'hospitalisation et au besoin l'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à

Le / /

Signature :

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Je soussigné,

Représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

le COL à diffuser et à publier l'image de l'athlète, son nom, sa voix et ses paroles dans les supports "Communication" ou les médias.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à

Le / /

Signature :

FICHE MEDICALE

IMPORTANT : à mettre sous pli cacheté, à conserver par les accompagnateurs et à mettre à disposition de l'équipe médicale si besoin.

NB : ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et prénom de l'athlète :

Date de naissance :

Sexe : Masculin Féminin

Association sportive :

Adresse :

.....

INFORMATIONS MEDICALES

1. Poids : kg

2. Type de handicap :

Nom du médecin traitant :

Adresse :

N° tél. :

- | | | | |
|--------------------------|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Déficience Intellectuelle (QI) : | <input type="checkbox"/> < 35 | <input type="checkbox"/> 35 < QI < 55 |
| | | <input type="checkbox"/> 55 < QI < 75 | <input type="checkbox"/> > 75 |
| <input type="checkbox"/> | Maladie génétique ou chromosomique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Troubles délirant | type | |
| <input type="checkbox"/> | Schizophrénie ou trouble schizotypique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire | type | |
| <input type="checkbox"/> | Troubles du comportement, accès d'agitations | type | |
| <input type="checkbox"/> | Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels | type | |
| <input type="checkbox"/> | Syndrome dépressif | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de l'alimentation | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble du sommeil | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de la personnalité | type | |
| <input type="checkbox"/> | Autisme ou syndrome autistique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics | type | |
| <input type="checkbox"/> | Autre trouble mental | type | |

3. Déficit sensoriel :

- | | | | |
|---|---------------|--------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Visuel : type | Port | <input type="checkbox"/> de lunettes | <input type="checkbox"/> de lentilles |
| <input type="checkbox"/> Auditif : type | Appareillages | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

4. Antécédents médicaux :

- Epilepsie type de crise
- Maladies cardio-vasculaires type
- Asthme – autres affections respiratoires type
- HTA variation de tension habituelle :
- Trouble de la coagulation type
- Maladie neurologique type
- Maladie rénale type
- Allergies type
- Affections dermatologiques type
- Hernies type
- Prothèse dentaire type
- Problème orthopédique type

5. Antécédents chirurgicaux :

Type :
.....

6. Antécédents traumatiques sportifs :

Type :
.....

7. Médication en cours :

| <i>NOM DES MEDICAMENTS</i> | <i>Posologie</i> | <i>Heures</i> | <i>Date de prescription</i> |
|----------------------------|------------------|---------------|-----------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

8. Allergies médicamenteuses connues :

.....
Autre type d'allergie :

9. Vaccination Tétanos :

Date du dernier rappel

10. Régime particulier :

Diabète : oui non

Autre type :

**Joindre la photocopie : de la carte de sécurité sociale
de la mutuelle complémentaire**

FICHE RECAPITULATIVE POUR VALIDATION D'INSCRIPTIONS

Les athlètes ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Aucun remplacement d'un athlète par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

Le responsable de l'association doit communiquer sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 28 février 2011 :

- La fiche association.
- La participation financière (le règlement complet).
- La fiche d'engagement.

A avoir sur soi impérativement :

- Fiche d'autorisation d'hospitalisation.
- Fiche d'autorisation de diffusion d'image.
- La fiche médicale, photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif).

Tout sportif ne présentant pas sa licence et son certificat médical comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation, aux personnes qui accompagnent les sportifs le jour du championnat de France.